

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre communal d'action sociale : CCAS DE CASSIS (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26130070100024

POSTE COMPTABLE : SGC AUBAGNE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : CCAS CASSIS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	56

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
B3.1 - Etat des provisions constituées	59
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	62
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	65
<b>C - Annexes budgétaires</b>	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire	66
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	68
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

## V - Arrêté et signatures

### A - Arrêté et signatures

69

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I	
		A	
Informations statistiques			
Population totale			
	Valeurs		
		7 136	
Informations fiscales (N-2)			
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			
	Collectivité		
		0,00	
Informations financières – ratios			
	Valeurs		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	179,60	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	18,69	
3	Dépenses d'équipement brut / population	29,84	
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00	
5	DGF / population	0,00	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	51,65 %	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100,78 %	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16,43 %	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	1,15 %	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

### MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire :
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

# I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

## EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCEDENT – RESULTATS (1)

		I	C1
--	--	---	----

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	1 342 362,80	1 330 175,17	216 374,96
Investissement	49 771,53	58 874,39	A1 169 194,35
Fonctionnement	1 292 591,27	1 271 300,78	A2 47 180,61
			A3 25 890,12

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	49 037,87	III + IV
Investissement	I	49 037,87	II
Fonctionnement	II	0,00	IV
		0,00	B1
		0,00	B2
		0,00	B3
		0,00	0,00

RESULTAT CUMULÉ = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	155 149,46
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	129 259,34
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	25 890,12

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>		<b>C2</b>

**DETAL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 49 037,87
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		3 362,83
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		45 675,04
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES			C3

## DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III)	0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

				I	II
				A	B
		DÉPENSES	RECETTES		
<b>VOTE</b>	<b>Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)</b>	<b>189 159,58</b>	<b>189 159,58</b>		
		+	+		
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	<b>49 037,87</b>	<b>0,00</b>		
	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>(si solde négatif)</b>		
		=	0,00		
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>238 197,45</b>	<b>238 197,45</b>		
		+	+		
<b>VOTE</b>	<b>Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget</b>	<b>1 322 660,00</b>	<b>1 322 660,00</b>		
		+	+		
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
	<b>002 Résultat de fonctionnement reporté (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>(si déficit)</b>		
		=	0,00		
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>1 322 660,00</b>	<b>1 322 660,00</b>		
		+	+		
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>1 560 857,45</b>	<b>1 560 857,45</b>		
		1 560 857,45	1 560 857,45		

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**PRÉSENTATION DES AP VOTÉES**

		II	B1
		Montant	
Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
	<b>TOTAL</b>		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**PRÉSENTATION DES AE VOTÉES**

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
	<b>TOTAL</b>			
				0,00
	<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>			
				0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>			
				0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements plurianuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	55 000,00	3 362,83	68 919,58	68 919,58	72 282,41
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	130 223,35	45 675,04	95 000,00	95 000,00	140 675,04
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>185 223,35</b>	<b>49 037,87</b>	<b>163 919,58</b>	<b>163 919,58</b>	<b>212 957,45</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>36 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>221 223,35</b>	<b>49 037,87</b>	<b>188 919,58</b>	<b>188 919,58</b>	<b>237 957,45</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	151,00		240,00	240,00	240,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>151,00</b>		<b>240,00</b>	<b>240,00</b>	<b>240,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>221 374,35</b>	<b>49 037,87</b>	<b>189 159,58</b>	<b>189 159,58</b>	<b>238 197,45</b>
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
			=		
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>238 197,45</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						<b>II</b>
						<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 180,00	0,00	3 900,24	3 900,24	3 900,24
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>12 180,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 900,24</b>	<b>18 900,24</b>	<b>18 900,24</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>12 180,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 900,24</b>	<b>18 900,24</b>	<b>18 900,24</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	40 000,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>40 000,00</b>		<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>52 180,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 900,24</b>	<b>59 900,24</b>	<b>59 900,24</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>178 297,21</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>238 197,45</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>40 760,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et



réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	II
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	C2

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	593 831,61	0,00	578 060,00	578 060,00	578 060,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	636 000,00	0,00	662 000,00	662 000,00	662 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	34 960,00	0,00	37 800,00	37 800,00	37 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 264 791,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 277 860,00</b>	<b>1 277 860,00</b>	<b>1 277 860,00</b>
66	Charges financières	2 160,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
67	Charges spécifiques (3)	3 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	[REDACTED]	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 270 451,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 281 660,00</b>	<b>1 281 660,00</b>	<b>1 281 660,00</b>

023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00	[REDACTED]	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	40 000,00	[REDACTED]	41 000,00	41 000,00	41 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00	[REDACTED]	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>40 000,00</b>	<b>[REDACTED]</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 310 451,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 322 660,00</b>	<b>1 322 660,00</b>	<b>1 322 660,00</b>
			+		

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
	=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 322 660,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	----------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	32 500,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod, services, domaine, ventes diverses	136 600,00	0,00	148 600,00	148 600,00	148 600,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	575 570,00	0,00	569 500,00	569 500,00	569 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	498 500,00	0,00	539 929,88	539 929,88	539 929,88
Total des recettes de gestion courante		1 243 170,00	0,00	1 293 029,88	1 293 029,88	1 293 029,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	4 950,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 263 120,00	0,00	1 296 529,88	1 296 529,88	1 296 529,88

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	151,00		240,00	240,00	240,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		151,00		240,00	240,00	240,00

TOTAL	1 263 271,00	0,00	1 296 769,88	1 296 769,88	1 296 769,88
+					
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE					25 890,12
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					1 322 660,00

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	40 760,00
--	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sera à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	240,00	240,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	25 000,00	0,00	25 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	72 282,41	0,00	72 282,41
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	140 675,04	0,00	140 675,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>237 957,45</b>	<b>240,00</b>	<b>238 197,45</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	238 197,45

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général (9)	578 060,00		578 060,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	662 000,00		662 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	37 800,00	0,00	37 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	2 300,00	0,00	2 300,00
67	Charges spécifiques (9)	1 500,00	0,00	1 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	41 000,00	41 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>1 281 660,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>1 322 660,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 322 660,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 900,24	0,00	3 900,24
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 000,00	0,00	15 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		41 000,00	41 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'Investissement – Total</b>	<b>18 900,24</b>	<b>41 000,00</b>	<b>59 900,24</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	178 297,21
---	------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	238 197,45
--	------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	35 000,00		35 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	148 600,00		148 600,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	569 500,00		569 500,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	539 929,88	0,00	539 929,88
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	3 500,00	240,00	3 740,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>1 296 529,88</b>	<b>240,00</b>	<b>1 296 769,88</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	25 890,12
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 322 660,00
---	--------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DÉPENSES – AP NOUVELLES ET CRÉDITS DE L'EXERCICE

III

A

##### DÉPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>221 374,35</b>	<b>49 037,87</b>	<b>0,00</b>	<b>189 159,58</b>	<b>189 159,58</b>	<b>0,00</b>	<b>189 159,58</b>	<b>238 197,45</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	55 000,00	3 362,83	0,00	68 919,58	68 919,58	0,00	68 919,58	72 282,41
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	130 223,35	45 675,04	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	140 675,04
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>185 223,35</b>	<b>49 037,87</b>	<b>0,00</b>	<b>163 919,58</b>	<b>163 919,58</b>	<b>0,00</b>	<b>163 919,58</b>	<b>212 957,45</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	36 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
18 Crête de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>36 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>221 223,35</b>	<b>49 037,87</b>	<b>0,00</b>	<b>188 919,58</b>	<b>188 919,58</b>	<b>0,00</b>	<b>188 919,58</b>	<b>237 957,45</b>
040 Opérations ordre transf. entre Sections (5) (6)	151,00			240,00	240,00			240,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>151,00</b>			<b>240,00</b>	<b>240,00</b>			<b>240,00</b>
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								238 197,45

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. (*D/ 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. (*D/ 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

**RECETTES**

		RECETTES			TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
		<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0,00</b>	<b>59 900,24</b>	<b>59 900,24</b>
018	RSA	52 180,00				
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1668 non budgétaire)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 180,00		0,00	3 900,24	3 900,24
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	10 000,00		0,00	15 000,00	15 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>12 180,00</b>		<b>0,00</b>	<b>18 900,24</b>	<b>18 900,24</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>12 180,00</b>		<b>0,00</b>	<b>18 900,24</b>	<b>18 900,24</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	40 000,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>40 000,00</b>		<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	178 297,21
	Affection au compte 1068 (8)

Total des recettes d'investissement cumulées	238 197,45
--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 55 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II				III = I + II
	<b>TOTAL</b>	221 374,35	49 037,87	0,00	189 159,53	189 159,53	0,00	189 159,53	238 197,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 000,00	3 362,83	0,00	68 919,58	68 919,58	0,00	68 919,58	72 282,41
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00	3 362,83	0,00	32 919,58	32 919,58	0,00	32 919,58	36 282,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	130 223,35	45 675,04	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	140 675,04
2313	Constructions	130 223,35	45 675,04	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	140 675,04
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>185 223,35</b>	<b>49 037,87</b>	<b>0,00</b>	<b>163 919,58</b>	<b>163 919,58</b>	<b>0,00</b>	<b>163 919,58</b>	<b>212 957,45</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	36 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
1641	Emprunts en euros	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	26 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des dépenses financières	36 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>221 223,35</b>	<b>49 037,87</b>	<b>0,00</b>	<b>188 919,58</b>	<b>188 919,58</b>	<b>0,00</b>	<b>188 919,58</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	151,00			240,00	240,00		240,00
Reprise sur autofinancement antérieur	151,00			240,00	240,00		240,00
13918 Autres subventions d'équipement transf.	151,00			240,00	240,00		240,00
Charges transférées (7)	0,00			240,00	240,00		240,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>151,00</b>			<b>240,00</b>	<b>240,00</b>		<b>240,00</b>

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

## Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>III</b> <b>A2.3</b>
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)

		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		TOTAL	I	II	II	III = I + II
018	RSA	52 180,00	0,00	59 900,24	59 900,24	59 900,24
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1638 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 180,00	0,00	3 900,24	3 900,24	3 900,24
10222	FCT/A	2 180,00	0,00	3 900,24	3 900,24	3 900,24
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	3 900,24	3 900,24	3 900,24
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>12 180,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 900,24</b>	<b>18 900,24</b>	<b>18 900,24</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>12 180,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 900,24</b>	<b>18 900,24</b>	<b>18 900,24</b>
021	Virement de la section de fonctionnement					0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
		40 000,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	500,00		500,00	500,00	500,00
28138	Autres constructions	12 802,00		12 900,00	12 900,00	12 900,00
28158	Autres inst.,matériel,outil,techniques	9 18,00		920,00	920,00	920,00
281828	Autres matériels de transport	8 150,00		8 200,00	8 200,00	8 200,00
281838	Autre matériel informatique	4 940,00		5 500,00	5 500,00	5 500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 944,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
28188	Autres immo. corporelles	8 746,00		8 480,00	8 480,00	8 480,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
		40 000,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = RI/041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

B

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 310 451,61</b>	<b>I</b>	<b>0,00</b>	<b>1 322 660,00</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>	<b>1 322 660,00</b>	<b>1 322 660,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	593 831,61	0,00	0,00	578 060,00	578 060,00	0,00	578 060,00	578 060,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	636 000,00	0,00	662 000,00	662 000,00			662 000,00	662 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00			
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	34 960,00	0,00	0,00	37 800,00	37 800,00	0,00	37 800,00	37 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00			
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 264 791,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 277 860,00</b>	<b>1 277 860,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 277 860,00</b>	<b>1 277 860,00</b>
66	Charges financières	2 160,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
67	Charges spécifiques (3)	3 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>5 660,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 270 451,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 281 660,00</b>	<b>1 281 660,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 281 660,00</b>	<b>1 281 660,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	40 000,00			41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>40 000,00</b>			<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>		<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 1 322 660,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

### **III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chap.		Libellé	RECETTES			Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote) II	
013	Atténuations de charges (2)		1 263 271,00	0,00	1 296 769,88	1 296 769,88
016	APA		32 500,00	0,00	35 000,00	35 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)		136 600,00	0,00	148 600,00	148 600,00
731	Fiscalité locale		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)		575 570,00	0,00	569 500,00	569 500,00
	Total des recettes de gestion des services		498 500,00	0,00	539 929,88	539 929,88
76	Produits financiers		1 243 170,00	0,00	1 293 029,88	1 293 029,88
77	Produits spécifiques (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)		4 950,00	0,00	3 500,00	3 500,00
	Total des recettes financières		15 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles		19 950,00	0,00	3 500,00	3 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)		1 263 120,00	0,00	1 296 529,88	1 296 529,88
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)		151,00	0,00	240,00	240,00
	Total des recettes d'ordre			151,00	240,00	240,00

100 Vanzetti

(1) von einer Begründung des Budgets.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>13</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RFF 042 = D/040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations, ») si l'indication de la nature de ces immobilisations n'est pas faite.

6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou l'écoulement d'immobilisations.

7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent l'annexe visant à détailler les modifications apportées au bilan et à l'inventaire permanent simplifié.

— prendre en compte au moins un autre critère que la rentabilité ou si l'entreprise prévoit de faire une reprise anticipée des résultats.

### Recettes de fonctionnement cumulées

Tot

222

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits générés hors AE	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>		<b>1 310 451,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 322 660,00</b>	<b>1 322 660,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 322 660,00</b>	<b>1 322 660,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	593 831,61	0,00	0,00	578 060,00	578 060,00	0,00	0,00	578 060,00	578 060,00
6041	Achats d'études	143 340,00	0,00		3 750,00	3 750,00	0,00	0,00	3 750,00	3 750,00
6042	Achats de prestations de services	3 500,00	0,00		148 000,00	148 000,00	0,00	0,00	148 000,00	148 000,00
60611	Eau et assainissement	15 500,00	0,00		11 450,00	11 450,00	0,00	0,00	11 450,00	11 450,00
60612	Energie - Électricité	65 400,00	0,00		59 000,00	59 000,00	0,00	0,00	59 000,00	59 000,00
60623	Alimentation	590,00	0,00		540,00	540,00	0,00	0,00	540,00	540,00
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 265,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00
60636	Habillement et vêtements de travail	650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6132	Locations immobilières	198 000,00	0,00		215 000,00	215 000,00	0,00	0,00	215 000,00	215 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	1 400,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	91 500,00	0,00		77 000,00	77 000,00	0,00	0,00	77 000,00	77 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 295,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	0,00	4 200,00	4 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	0,00	250,00	250,00
6156	Maintenance	15 850,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6168	Autres primes d'assurance	7 250,00	0,00		9 100,00	9 100,00	0,00	0,00	9 100,00	9 100,00
617	Etudes et recherches	5 528,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 230,00	0,00		600,00	600,00	0,00	0,00	600,00	600,00
6184	Versements à des organismes de formation	700,00	0,00		2 550,00	2 550,00	0,00	0,00	2 550,00	2 550,00
6188	Autres frais divers	4 100,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 600,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00
6245	Transports de personnes extérieures	520,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 868,61	0,00		2 220,00	2 220,00	0,00	0,00	2 220,00	2 220,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 101,00	0,00		9 400,00	9 400,00	0,00	0,00	9 400,00	9 400,00
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00

## CCAS DE CASSIS - CCAS CASSIS - BP - 2024

Chap./ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
63512	Taxes foncières	539,00	0,00	650,00	650,00	0,00	650,00	650,00	650,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	755,00	0,00	1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00	1 350,00	1 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	636 000,00	0,00	662 000,00	662 000,00	0,00	662 000,00	662 000,00	662 000,00
6331	Versement mobilité	6 702,33	0,00	6 948,21	6 948,21	0,00	6 948,21	6 948,21	6 948,21
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	331,32	0,00	341,82	341,82	0,00	341,82	341,82	341,82
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 111,44	0,00	8 509,63	8 509,63	0,00	8 509,63	8 509,63	8 509,63
64111	Rémunération principale titulaires	305 811,53	0,00	306 156,21	306 156,21	0,00	306 156,21	306 156,21	306 156,21
64112	SFT, indemnité de résidence	5 301,36	0,00	5 134,02	5 134,02	0,00	5 134,02	5 134,02	5 134,02
64113	NBI	4 147,68	0,00	5 192,40	5 192,40	0,00	5 192,40	5 192,40	5 192,40
64118	Autres indemnités	61 619,17	0,00	60 579,30	60 579,30	0,00	60 579,30	60 579,30	60 579,30
64131	Rémunérations	34 633,44	0,00	39 027,20	39 027,20	0,00	39 027,20	39 027,20	39 027,20
64132	SFT, indemnité de résidence	360,23	0,00	389,25	389,25	0,00	389,25	389,25	389,25
64138	Primes et autres indemnités	9 121,92	0,00	10 672,81	10 672,81	0,00	10 672,81	10 672,81	10 672,81
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 739,87	0,00	65 569,30	65 569,30	0,00	65 569,30	65 569,30	65 569,30
6453	Cotisations aux caisses de retraites	93 921,08	0,00	91 868,24	91 868,24	0,00	91 868,24	91 868,24	91 868,24
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 781,91	0,00	2 058,32	2 058,32	0,00	2 058,32	2 058,32	2 058,32
6455	Cotisations pour assurance du personnel	29 925,24	0,00	31 693,49	31 693,49	0,00	31 693,49	31 693,49	31 693,49
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 000,00	0,00	16 145,72	16 145,72	0,00	16 145,72	16 145,72	16 145,72
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 158,49	0,00	1 178,43	1 178,43	0,00	1 178,43	1 178,43	1 178,43
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 690,92	0,00	2 260,00	2 260,00	0,00	2 260,00	2 260,00	2 260,00
6488	Autres	8 642,07	0,00	8 275,65	8 275,65	0,00	8 275,65	8 275,65	8 275,65
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	34 960,00	0,00	37 800,00	37 800,00	0,00	37 800,00	37 800,00	37 800,00
65133	Secours d'urgence	2 000,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
65134	Aides	1 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
65138	Autres secours	4 960,00	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00	5 600,00
6541	Créances admises en non-valeur	9 000,00	0,00	6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00	6 200,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
65888	Autres	11 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 264 791,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 277 860,00</b>	<b>1 277 860,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 277 860,00</b>
66	Charges financières	2 160,00	0,00	2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 160,00	0,00	1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	3 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>5 660,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800,00</b>	<b>3 800,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 270 451,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 281 660,00</b>	<b>1 281 660,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 281 660,00</b>	<b>1 281 660,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	40 000,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
6811	Dot. amort immos incorporellles	40 000,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>40 000,00</b>			<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>		<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	500,00

(1) Détallier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les dépenses 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ( $DF\ 042 = RI\ 040$ ) ( $DF\ 043 = RI\ 042$ ).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.  
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) · III = I + II
	<b>TOTAL</b>	1 263 271,00	0,00	1 296 769,88	1 296 769,88	1 296 769,88
013	Atténuations de charges (3)	32 500,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	32 500,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	136 600,00	0,00	148 600,00	148 600,00	148 600,00
Autres		136 000,00	0,00	148 000,00	148 000,00	148 000,00
706888	Remb. frais par des tiers	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
70878	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731		575 570,00	0,00	569 500,00	569 500,00	569 500,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres participations Etat	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7472	Participation régions	570,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7473	Participation départements	550 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
747882	Contribut <sup>e</sup> pour personnel privé d'emploi	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	498 500,00	0,00	539 929,88	539 929,88	539 929,88
75	Autres produits de gestion courante (3)	451 000,00	0,00	499 800,00	499 800,00	499 800,00
752	Revenus des immeubles	47 500,00	0,00	40 129,88	40 129,88	40 129,88
75888	Autres	1 243 170,00	0,00	1 293 029,88	1 293 029,88	1 293 029,88
<b>Total des recettes de gestion des services</b>						
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	4 950,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 950,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	15 000,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnant courant	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. déprec. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		1 263 120,00	0,00	1 296 529,88	1 296 529,88	1 296 529,88
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	151,00		240,00	240,00	240,00
777	Rec... subv inv transférées cpté résultat	151,00		240,00	240,00	240,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		151,00		240,00	240,00	240,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état «B» pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. ( $RF\ 042 = DI\ 040$ ) ( $RF\ 043 = DF\ 043$ ).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou lées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE**

A1

Chapitre nature	Libellé	Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc.,jeun, sports, loisirs	4-4 RSA	
								4 Santé et action sociale (hors RSA)	4 Santé et action sociale (hors RSA)
<b>DEPENSES</b>									
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 919,58	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	3 900,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
<b>RECETTES</b>									
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 900,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)****IV****A1**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DÉPENSES</b>							
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 919,58
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 919,58
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>							
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 900,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,24
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## CCAS DE CASSIS - CCAS CASSIS - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01	0	0-5	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	3	4	4-3 APA
		Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Cult., vie soc., jeu., sports, loisirs				Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)		
<b>DEPENSES</b>										
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 826,42	0,00	1 148 930,08	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	125 503,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	574 960,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 826,42	0,00	534 670,08	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 800,00	0,00
66	Charges financières	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
<b>RECETTES</b>										
013	Atténuations de charges	0,00	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	736 929,88	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 000,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	531 229,88	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises anciot, dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
<b>DEPENSES</b>									
011	Charges à caractère général	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 281 660,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578 060,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	662 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 800,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES</b>									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 600,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	569 500,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	539 929,88	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Index (4)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					150 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					150 000,00								
07023690	BANQUE POPULAIRE	21/09/2013	21/09/2013	20/09/2014	150 000,00	F							
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					15 385,87								
H0171609		01/01/2015	01/01/2015		150,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171618		01/01/2015	01/01/2015		180,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171620		01/01/2015	01/01/2015		180,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171622		01/01/2015	01/01/2015		180,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171628		01/01/2013	01/01/2013		180,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171636		13/04/2017	13/04/2017		180,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171643		07/02/2018	07/02/2018		180,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171647		30/05/2018	30/05/2018		180,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171655		03/09/2018	03/09/2018		180,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171659		15/11/2018	15/11/2018		100,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171662		17/05/2019	17/05/2019		200,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171663		17/05/2019	17/05/2019		200,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171669/H0171670		15/10/2019	15/10/2019		100,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171670		01/01/2020	01/01/2020		200,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171671		24/02/2020	24/02/2020		200,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171674		24/02/2020	24/02/2020		200,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171677		13/10/2020	13/10/2020		200,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1
H0171681/H0171680		06/11/2020	06/11/2020		400,00	F		0,000	0,000	X	XX	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Émorisants et dettes à l'origine du contrat						Caté- gorie d'em- prunt (8)
		Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	
H0171682		12/03/2021	12/03/2021	200,00	F		0,000	A-1
H0171683		06/04/2021	06/04/2021	200,00	F		0,000	A-1
H0171698		20/07/2021	20/07/2021	200,00	F		0,000	A-1
H0171701/H0171705/H0171708/H0171714/H0171719/H017		20/07/2021	20/07/2021	450,00	F		0,000	A-1
H0171702/H0171709/H0171711/H0171714/H0171719/H017		20/07/2021	20/07/2021	150,00	F		0,000	A-1
H0171721		10/03/2022	10/03/2022	200,00	F		0,000	A-1
H0171724		10/02/2022	10/02/2022	200,00	F		0,000	A-1
H0171730		19/04/2022	19/04/2022	250,00	F		0,000	A-1
H0171733		19/04/2022	19/04/2022	450,00	F		0,000	A-1
H0171756		21/07/2022	21/07/2022	450,00	F		0,000	A-1
H0171768		15/11/2022	15/11/2022	34,40	F		0,000	A-1
H0171769		09/12/2022	09/12/2022	450,00	F		0,000	A-1
H0171777		21/04/2023	21/04/2023	450,00	F		0,000	A-1
H0171795		16/06/2023	16/06/2023	200,00	F		0,000	A-1
H0171797		19/07/2023	19/07/2023	450,00	F		0,000	A-1
H0982024/G299403		01/01/2006	01/01/2006	150,00	F		0,000	A-1
H982005/G299451		24/10/2005	24/10/2005	150,00	F		0,000	A-1
H982011		24/10/2005	24/10/2005	150,00	F		0,000	A-1
H982012/G299478		24/10/2005	24/10/2005	150,00	F		0,000	A-1
H982014/G299448/H982080		24/10/2005	24/10/2005	180,00	F		0,000	A-1
H982015/G299462		24/10/2005	24/10/2005	150,00	F		0,000	A-1
H982023/G299430/H982081		01/01/2006	01/01/2006	180,00	F		0,000	A-1
H982025		01/01/2006	01/01/2006	180,00	F		0,000	A-1
H982028/H982032/G299407		01/01/2006	01/01/2006	150,00	F		0,000	A-1
H982030/G299411		01/01/2006	01/01/2006	150,00	F		0,000	A-1
H982038/H982039/H171672		01/01/2006	01/01/2006	200,00	F		0,000	A-1
H982044/H982059/H982061/H982063		01/01/2007	01/01/2007	150,00	F		0,000	A-1
H982055		01/01/2007	01/01/2007	150,00	F		0,000	A-1
H982089		01/01/2008	01/01/2008	150,00	F		0,000	A-1
H982091/H982092		01/01/2007	01/01/2007	180,00	F		0,000	A-1
H982107		01/01/2011	01/01/2011	150,00	F		0,000	A-1
H982118/H982127		01/01/2013	01/01/2013	150,00	F		0,000	A-1
H982130		01/08/2013	01/08/2013	130,00	F		0,000	A-1
H982136		01/01/2014	01/01/2014	150,00	F		0,000	A-1
H982139/H982140		01/01/2020	01/01/2020	180,00	F		0,000	A-1
H982143/H982144		01/01/2017	01/01/2017	91,47	F		0,000	A-1
H982201/G299422		24/10/2005	24/10/2005	150,00	F		0,000	A-1
H982202/G299414/H982078		24/10/2005	24/10/2005	180,00	F		0,000	A-1
H982208/G299461		24/10/2005	24/10/2005	150,00	F		0,000	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						Catégorie d'emprunt (8)			
		Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial				
							Niveau de taux actuel (5)	Devises	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
H9822214/G299413		24/10/2005	24/10/2005	150,00	F		0,000		X	X X	O
H982222/G299445		24/10/2005	24/10/2005	150,00	F		0,000		X	X X	O
H982223/H982041		24/10/2005	24/10/2005	150,00	F		0,000		X	X X	O
H982244/G299429		24/10/2005	24/10/2005	150,00	F		0,000		X	X X	O
H982245/G299476		24/10/2005	24/10/2005	150,00	F		0,000		X	X X	O
H982248/G299405/H982090		24/10/2005	24/10/2005	150,00	F		0,000		X	X X	O
K0115404		25/09/2023	25/09/2023	180,00	F		0,000		X	X X	O
K0115404		08/08/2023	08/08/2023	450,00	F		0,000		X	X X	O
K0115407		25/09/2023	25/09/2023	300,00	F		0,000		X	X X	O
K0115408		17/10/2023	17/10/2023	450,00	F		0,000		X	X X	O
K0115413		22/11/2023	22/11/2023	300,00	F		0,000		X	X X	O
K0115414		22/11/2023	22/11/2023	300,00	F		0,000		X	X X	O
K0115415		08/02/2024	08/02/2024	200,00	F		0,000		X	X X	O
K0115416		19/02/2024	19/02/2024	200,00	F		0,000		X	X X	O
K0115417		29/02/2024	29/02/2024	200,00	F		0,000		X	X X	O
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00							
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00							
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00							
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00							
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00							
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00							
1687 Autres dettes (total)				0,00							
Total général				165 385,87							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		50 000,00						10 000,00	1 800,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		50 000,00						10 000,00	1 800,00	402,41
07023690		0,00	A-1	50 000,00	4,67	F				10 000,00	1 800,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						3 600	10 000,00	1 800,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00									0,00	0,00
H0171609		0,00	A-1	150,00	0,00	F				950,00	0,00	0,00
H0171618		0,00	A-1	180,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171620		0,00	A-1	180,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171622		0,00	A-1	180,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171628		0,00	A-1	180,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171636		0,00	A-1	180,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171643		0,00	A-1	180,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171647		0,00	A-1	180,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171655		0,00	A-1	180,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171659		0,00	A-1	180,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171662		0,00	A-1	200,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171663		0,00	A-1	200,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171668/H0171670		0,00	A-1	100,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171670		0,00	A-1	200,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171671		0,00	A-1	200,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171674		0,00	A-1	200,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171674		0,00	A-1	200,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171677		0,00	A-1	200,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171681/H0171800		0,00	A-1	400,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00
H0171682		0,00	A-1	200,00	0,00	F				0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N (10)	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (13)	Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice		
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
H0171683		0,00	A-1	200,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171698		0,00	A-1	200,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171701/H0171705/H0171708		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171702/H0171709/H0171714/H0171719/H017		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171721		0,00	A-1	200,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171724		0,00	A-1	200,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171730		0,00	A-1	250,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171733		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171756		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171768		0,00	A-1	34,40	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171769		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171777		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171795		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H0171797		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H082024/G289403		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982005/G299451		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982011		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982012/G289478		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982014/G289448/H982030		0,00	A-1	180,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982015/G289462		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982023/G289430/H982081		0,00	A-1	180,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982025		0,00	A-1	180,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982028/H982032/G299407		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982030/G289411		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982034/H982039/H1717672		0,00	A-1	200,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982044/H982059/H982061/H982063		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982055		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982089		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982091/H982092		0,00	A-1	180,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982107		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982118/H982127		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982130		0,00	A-1	130,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982136		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982139/H982140		0,00	A-1	180,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982143/H982144		0,00	A-1	91,47	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H982201/G299422		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N (en années) (13)	Durée résiduelle (en années) (en années) (14)	Type de taux (13)	Index (14)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
								Taux d'intérêt			
								Capital (15)	Charges d'intérêt (16)		
H982202/G299414/H982078		0,00	A-1	180,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
H982208/G299461		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
H982214/G299413		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
H982222/G299445		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
H982223/H982041		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
H982244/G299429		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
H982245/G299476		0,00	A-1	150,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
H982248/G299405/H982090		0,00	A-1	180,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
K0115404		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
K0115404		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
K0115407		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
K0115408		0,00	A-1	450,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
K0115413		0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
K0115414		0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
K0115415		0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
K0115416		0,00	A-1	200,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
K0115417		0,00	A-1	200,00	0,00	F		0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		64 435,87				10 950,00	1 800,00	402,41	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IJCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés), et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV
		B1.3

## B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	% par type de taux selon le capital restant
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel) (A)													
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00										
Barrière simple (B)									0,00			0,00	0,00
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00										
Option d'échange (C)										0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00										
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)										0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00										
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)										0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00										
Autres types de structures (F)										0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00										
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la hypothèse de la circulaire du 25 juillet 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV  
B1.4

## B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunne)	Nombre de produits	74	0	0	0	0	0
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	64 435,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5	

## B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert	Instrument de couverture										
		Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles
Taux fixe (total)			0,00					0,00				
Taux variable simple (total)			0,00					0,00		0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)			0,00					0,00		0,00	0,00	
Total			0,00					0,00		0,00	0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer si il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

#### B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé (5)	Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	
Taux fixe (total)						Produits c/768
Taux variable simple (total)						Charges c/668
Taux complexe (total) (2)						Charges
Total						0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		IV – ANNEXES	IV B2
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	
	1000.00 €	16-12-2021	
		Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Allocations de compensation d'investissement	1	16/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles	10	16/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles	5	16/12/2021
L	Autres installations, matériels et outillage techniques	5	16/12/2021
L	Autres installations, matériels et outillage techniques	5	16/12/2021
L	Concessions et droits similaires	10	16/12/2021
L	Documents d'urbanisme	2	16/12/2021
L	Frais de recherche et de développement	10	16/12/2021
L	Frais d'études	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Immeubles de rapport	5	16/12/2021
L	Installations de voiries	20	16/12/2021
L	Matériel de chauffage	7	16/12/2021
L	Matériel de téléphonie	10	16/12/2021
L	Matériel informatique	3	16/12/2021
L	Matériel informatique scolaire	7	16/12/2021
L	Matériaux de bureaux et mobilier	3	16/12/2021
L	Matériaux de bureaux et mobilier	25	16/12/2021
L	Matériaux de bureaux et mobilier	10	16/12/2021
L	Matériaux de bureaux et mobilier scolaires	10	16/12/2021
L	Matériaux de bureaux et mobilier scolaires	25	16/12/2021
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	16/12/2021
L	Terrains de gisement	20	16/12/2021
L	Véhicule et mat de transport	7	16/12/2021

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

					IV B3.1
--	--	--	--	--	------------

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution - de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
						PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00
Indemnités	0,00	30/03/2016	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Indemnités	0,00	07/04/2017	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Créances douteuses	0,00	06/12/2022	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>18 000,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 000,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

		<b>IV – ANNEXES</b>
		ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT (total)					
65748	Association	Actions sociales en faveur du personnel	Association COMITE DES OEUVR ES SOCIALES	Association	7 000,00
65748	Association	Médiation et intervention sociale	Association ASSOC DE MEDIATION ET D'INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDA	Association	5 000,00
					2 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

## B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	1,00	9,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint Administratif Ppal de 1er classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif Ppal de 2 class	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif territorial	C	3,00	1,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Redacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint Technique Ppal 2eme classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique Ppal 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assistance socio-éducatif	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistante socio-Éducatif	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		18,00	1,00	19,00	13,00	1,00	14,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

#### B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)					0,00	
Assistance socio-éducatif	A	S			0,00	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>					0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique,  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).S : Social,  
MS : Médico-social,

MT : Médico-technique,

SP : Spontif,

CULT : Culturel,

ANIM : Animation,

POL : Police,

POMP : Sapeurs-pompiers,

X : Emplois non clés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-3° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (&lt; 2 000 hab.) et des groupements de communes (&lt; 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-10 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel justifie par l'autorité territoriale.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-32 : Mandates particuliers ; parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-12 : Collaborateurs de cabinet.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A » autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV

B9

IV

B9

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS</b>	<b>B11.2</b>

**LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une règle si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une règle si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les règles ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les règles dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	178 297,21	178 297,21
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-49 037,87	-49 037,87
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	129 259,34	129 259,34

*Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	129 259,34	129 259,34
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	178 297,21	178 297,21

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	10 240,00	10 240,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	44 900,24	44 900,24
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	34 660,24	34 660,24

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>10 240,00</b>	<b>I</b> <b>10 240,00</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 000,00	10 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>240,00</b>	<b>240,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<b>240,00</b>	<b>240,00</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE -- RECETTES</b>	<b>IV</b>
	C1.3

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>44 900,24</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>3 900,24</b>	<b>3 900,24</b>
10222	FCTVA	3 900,24	3 900,24
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	500,00	500,00
28138	Autres constructions	12 900,00	12 900,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	920,00	920,00
281828	Autres matériels de transport	8 200,00	8 200,00
281838	Autre matériel informatique	5 500,00	5 500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 500,00	4 500,00
28188	Autres immo. corporelles	8 480,00	8 480,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 11Nombre de membres présents : 8Nombre de suffrages exprimés : 7

VOTES :

Pour : 8

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par Le Présidente (1),  
A Cassis, le 08/04/2024Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
A Cassis, le 08/04/2024  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

CHAIX Pascal	
CURNIER Sylvie	
DAUBELCOUR Colette	
DUMAINE Sabine	
FOISSY Claude	
LABI-MALAKIAN Stéphanie	
LAFAYSSSE Aliine	
MAS-FRAISSINET Bertrand	
MILON Danielle	
ROUX François	
VAUTRIN Muriel	

Certifié exécutoire par Le Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Cassis, le 08/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.





**ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT  
EN DEPENSE**

Collectivité : CCAS DE CASSIS

Budget : CCAS CASSIS

2023

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
1641 - Emprunts en euros	01		10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus	4231		25 000,00 €	14 855,00 €	0,00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus	555		1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	4231		20 000,00 €	1 919,71 €	0,00 €
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	4238		5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	4231		20 000,00 €	10 417,50 €	3 362,83 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	4238		10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2313 - Constructions (en cours)	420		20 000,00 €	12 428,32 €	39 228,00 €
2313 - Constructions (en cours)	4231		45 223,35 €	0,00 €	6 447,04 €
2313 - Constructions (en cours)	555		65 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses			221 223,35 €	49 620,53 €	49 037,87 €

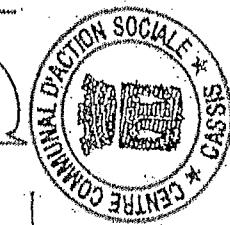
D'ordonnance,

Prise à filon

Catherine LESERVOISIER  
Inspectrice Divisionnaire des Finances publiques

Par procuration

Nicolas





ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT  
EN RECETTE

Collectivité : CCAS DE CASSIS

Budget : CCAS CASSIS

Compte	Fonction	Opération	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	028		169 194,35 €	169 194,35 €	0,00 €
10222 - FCTVA	01		2 180,00 €	2 178,26 €	0,00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus	4231		10 000,00 €	17 155,00 €	0,00 €
Total des recettes			181 374,35 €	188 527,61 €	0,00 €

l'ordonnance,

N  
Par procuration  
N

Catherine LESERVOISIER  
Inspectrice Divisionnaire des Finances publiques



